

6

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE
DES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

du vendredi 23 novembre 1888

PRÉSIDIÉE

PAR M. LÉON HEUZEY

DISCOURS DU PRÉSIDENT.



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M DCCC LXXXIII

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE

DES

INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

Du vendredi 23 novembre 1883

PRÉSIDÉE

PAR M. LÉON HEUZEY

DISCOURS DU PRÉSIDENT.

Messieurs,

Les études d'érudition historique et philologique, que l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a pour mission particulière de cultiver et d'encourager, sont en pleine voie de développement et de progrès. Le présent est à elles, et l'on est en droit d'affirmer aussi, sans aucune vaine présomption, que l'avenir leur appartient. Une fois mis en goût de vérité et d'exactitude, l'esprit humain ne se déprendra pas de si tôt de ce besoin, qui deviendra pour lui une nécessité chaque jour plus impérieuse.

Vous pouvez d'autant mieux mesurer la force de ce mouvement et en connaître les variations que vous y êtes mêlés de près, d'abord par vos travaux, ensuite par les concours dont vous êtes les juges et par les récompenses que vous décernez. Cette année, si quelques-uns de vos prix sont restés sans résultat, d'autres, au contraire, ont été disputés avec un empressement et une supériorité qui sont du meilleur augure. Je suis obligé toutefois de commencer par l'expression d'un regret : c'est que le sujet proposé pour le prix ordinaire de l'Académie n'ait donné lieu au dépôt d'aucun mémoire. Cette question sur les *traductions hébraïques des ouvrages grecs, arabes ou latins* est trop importante pour être abandonnée sans combat : vous l'avez remise au concours pour l'année 1886.

Le concours des Antiquités nationales intéresse à la fois le patriotisme et la science, mais de telle sorte que l'amour du pays ne s'y traduise que par un plus grand amour de la vérité. Il a été, cette année, particulièrement remarquable, par le nombre autant que par la valeur des ouvrages qui sont venus se soumettre à votre jugement. Votre commission a dû même écarter avec regret et avec honneur plusieurs ouvrages de mérite, soit parce qu'ils ne rentraient pas complètement dans les conditions du concours, soit parce qu'ils n'étaient pas achevés et pouvaient être ajournés à une autre année. Tels sont les travaux de M. Mossmann, sur le *Cartulaire de Mulhouse* ; de M. Buhot de Kersers, sur la *Statistique monumentale du département du Cher* ; de feu M. Florian Vallentin, sur les *Alpes Cottiennes et Graies*. Tel est encore le beau livre de M. Anguin, sur la *Cathédrale de Nancy*, dont seulement quelques chapitres, d'ailleurs

très distingués, concernent des pièces de trésor antérieures au xviii^e siècle.

L'ouvrage qui a obtenu la première médaille se rapporte à l'histoire de l'ancien droit français; mais par le caractère que l'auteur, M. Beautemps-Beaupré, un savant magistrat de Paris, a su donner à son travail, il intéresse aussi notre histoire politique. C'est une étude considérable sur les *Coutumes et institutions de l'Anjou et du Maine, antérieures au xvi^e siècle*. Cette région, où les coutumes provinciales ont prévalu sur les juridictions communales, était parfaitement choisie pour suivre les transformations et les progrès de notre vieux droit coutumier. La Bretagne, si obstinée à conserver ses anciens usages, et la Normandie elle-même, si avisée à tirer profit des siens, ne présentent pas un exemple aussi complet du développement de nos institutions juridiques que cette contrée intermédiaire, qui emprunte quelque chose à l'esprit de ses deux voisines. Aussi ne s'étonnera-t-on pas qu'elle ait fourni l'une des sources, où a puisé l'auteur anonyme de la grande compilation connue sous le nom d'Établissements de saint Louis. M. Beautemps-Beaupré a réuni, classé et publié jusqu'à douze rédactions différentes et successives de la coutume angevine, dont plusieurs et des plus importantes étaient encore inédites, au moins sous leur forme originale. Dans une introduction pleine d'intérêt, il se rattache à l'opinion qui considère notre droit coutumier comme une corruption ou, si l'on veut, comme une adaptation du droit romain, jadis souverain dans les Gaules, mais plus ou moins modifié et faussé à la longue par les habitudes locales nées de l'invasion germanique. Cependant il

n'a garde de laisser cette opinion, si soutenable qu'elle soit, intervenir dans la publication et dans le classement des documents originaux, où il se conforme aux exigences les plus sévères de l'impartialité scientifique.

Les périodes reculées ne sont pas seules obscures et peu connues. On rencontre en pleine histoire des événements importants, des personnages considérables, parfois même des époques tout entières, dont la notoriété ne repose que sur un fond historique très léger : ce sont des vides mal couverts par les efforts des narrateurs pour étendre la portée de quelques témoignages insuffisants. Peu de figures nous sont plus familières que celle d'Anne de Beaujeu, cette digne fille de Louis XI, aussi ferme et prudente que peu scrupuleuse dans sa politique. Cependant, à part quelques brèves appréciations des contemporains, on ne savait presque rien des faits de sa régence, des actes mêmes qui expliquent, sans la démentir, la réputation qui lui a été faite. Cet important chapitre de notre histoire oublié par nos historiens, M. Pélicier a su le rétablir, presque uniquement sur des pièces manuscrites. Son petit livre intitulé : *Essai sur le gouvernement de la dame de Beaujeu*, est un modèle de reconstruction historique, de sobre et judicieuse mise en œuvre des documents d'archives. Aussi n'avez-vous pas hésité à décerner à ce volume de deux cents pages la deuxième médaille du concours.

Publier une chronique sèche et monotone, la reproduire scrupuleusement, dans sa forme médiocre, n'ayant ni personnalité ni couleur, et trouver moyen d'en faire un excellent livre d'histoire, tel est le problème qu'a résolu la collaboration fraternelle de MM. Auguste et Émile Molinier,

auxquels vous avez accordé la troisième médaille du même concours. Cette *Chronique normande du XIV^e siècle*, comme ils l'ont appelée, parce que l'auteur s'est étendu avec une certaine préférence sur les événements qui se sont passés en Normandie, était connue par deux manuscrits et par un remaniement qui lui avait fait subir d'assez brutales abréviations. Les éditeurs ont constitué leur texte en donnant la comparaison de ces divers éléments ; mais le morceau capital du volume est un sommaire raisonné, qui relève, en les contrôlant par les autres témoignages, tous les détails historiques, biographiques ou géographiques mentionnés par le chroniqueur : c'est ajouter à son œuvre un complément plus précieux que cette œuvre même.

Faute de pouvoir attribuer un plus grand nombre de médailles aux travaux qui lui ont été présentés cette année, pour le concours des Antiquités nationales, l'Académie accorde encore les mentions suivantes, en déclarant que, vu la force du concours, elle a été souvent embarrassée de fixer la limite qui sépare les deux ordres de récompenses.

La première mention est donnée à M. d'Arbaumont, pour trois ouvrages intitulés : le *Cartulaire du prieuré de Saint-Étienne de Vignory* ; 2^o la *Vérité sur les deux maisons de Saulx-Courtivron* ; 3^o l'*Armorial de la Chambre des Comptes de Dijon, par le P. Gautier*. Il y a là, sur l'ancienne Bourgogne, une suite de travaux qui forment un ensemble tout à fait respectable. On y trouve non seulement des publications de textes et de documents curieux, mais encore des renseignements puisés à pleines mains dans les riches archives de la Côte-d'Or, établissant un grand nombre de

faits intéressants pour l'histoire féodale et administrative de la province, pour l'étude des mœurs au moyen âge et des causes qui ont contribué, vers la fin de cette période, à l'élévation brillante et rapide de nouvelles familles nobiliaires.

Avec M. Joret, qui a obtenu la deuxième mention, nous revenons à la Normandie, mais, cette fois, en philologues, pour nous occuper de son parler rustique, qui méritait bien pourtant l'honneur d'une étude à part. Le livre *Des Caractères et de l'extension du patois normand* est une exploration utile et généralement bien conduite, à travers les diverses habitudes de langage qui se rencontrent dans cette province. L'auteur compare ingénieusement la diffusion des formes dialectales à l'habitation régionale de certaines plantes; toutefois il ne réussit pas à prouver qu'il existe proprement un dialecte normand, pas plus qu'il ne pourrait démontrer qu'il y a une flore particulière limitée à la Normandie. Sous ces réserves, la tentative est heureuse, originale et digne d'être sérieusement encouragée.

Les *Tapisseries de la cathédrale de Reims*, par M. Ch. Lorient, forment un grand volume in-folio, orné de planches héliographiques comprenant la description de deux remarquables suites de tentures historiées, dont l'intérêt exceptionnel vient de la place qu'elles occupaient dans les cérémonies du sacre des rois de France. Il est piquant d'apprendre, grâce aux recherches de l'auteur, que la première de ces suites, celle qui figure l'*Histoire de Clovis*, n'a pas été fabriquée cependant pour cette destination solennelle : elle provient des anciennes tapisseries de la

maison de Bourgogne, prises sur Charles-Quint, après la levée du siège de Metz. La seconde suite, qui représente la *Vie et la mort de la Vierge*, est d'un style plus avancé : M. Loriquet, refusant avec raison de la reconnaître pour une œuvre directe de l'Allemagne, y retrouve l'inspiration flamande de l'école de Van Eyck, qui domine dans l'art français avant l'influence de la Renaissance italienne. C'est là un chapitre curieux de l'histoire de la tapisserie en France, auquel l'Académie n'a pu accorder qu'une troisième mention, bien qu'il méritât, comme les travaux précédents, une récompense plus élevée.

M. le Dr Barthélemy a bien mérité de l'histoire de la Provence, en dressant, avec tant de patience et de méthode, son *Inventaire chronologique et analytique des chartes de la maison de Baux*, pour lequel l'Académie lui accorde la quatrième mention. Quand on a visité cette petite ville du moyen âge, encore debout, quoique déserte, avec ses fortifications taillées dans les crêtes écartées des Alpines, on comprend mieux qu'il s'agit ici de l'une des plus grandes maisons du Midi, qui a disputé la souveraineté de la contrée aux familles de Barcelone et d'Anjou, et qui méritait bien la peine que M. Barthélemy s'est donnée pour la rendre à l'histoire.

La seigneurie de Roquevaire, près de Marseille, n'avait pas autant de droits à cette faveur; mais M. l'abbé Albanès, dont le nom a déjà été prononcé dans nos concours, a déployé beaucoup de talent, de sens et de critique dans la dissertation qu'il lui a consacrée. On y retrouve, malgré le caractère un peu restreint du sujet, les qualités qui distinguent d'autres travaux plus importants du même

auteur sur l'histoire civile et ecclésiastique de la Provence. L'Académie attribue la cinquième mention à l'*Histoire de la ville de Roquevaire et de ses seigneurs au moyen âge*, par M. l'abbé Albanès.

Sous le titre d'*Histoire du grand prieuré de Toulouse et de diverses possessions de Saint-Jean de Jérusalem dans le Sud-Ouest de la France*, M. Du Bourg a composé, d'après les documents originaux, un ouvrage qui a demandé de longues recherches. Les jugements historiques y sont ordinairement sages et modérés, sauf peut-être à propos des Albigeois, où l'esprit toulousain se fait un peu trop sentir. L'auteur aurait pu aussi donner de l'ampleur à son récit, en le rattachant plus largement à l'histoire générale de l'ordre des Hospitaliers et à celle du Midi de la France. Ce n'en est pas moins une utile et importante contribution à l'étude des ordres militaires, comme vous le reconnaissez, en accordant à M. Du Bourg la sixième mention du concours des Antiquités nationales.

Une remarque me vient à l'esprit, au moment où je termine le compte rendu de ce concours : on peut s'étonner que les ouvrages présentés appartiennent presque exclusivement aux recherches historiques et surtout à l'histoire du moyen âge, et que l'archéologie proprement dite n'y figure que trop rarement. Pourtant les monuments du passé ne manquent pas sur notre territoire ; les fouilles y sont actives, les découvertes fréquentes et de nature à entretenir le zèle des nombreuses Sociétés vouées à ce genre de recherches. La Gaule a ses villes ensevelies qui reparaissent au jour. Presque au même moment où l'Orient et la Grèce nous étonnaient par des révélations

inouïes, nos guerriers du Nord sortaient aussi du sol, avec leurs armes de bronze et sur leurs chariots de guerre, comme pour montrer par quels liens secrets, dans l'antiquité comme aujourd'hui, l'industrie des peuples barbares se rattache à celle des peuples civilisés. Comment de pareilles découvertes n'apportent-elles pas chaque année à notre concours plus de travaux sérieux? C'est un fait qui mérite d'attirer l'attention de notre Compagnie et particulièrement celle de la Commission des Antiquités, si nous ne voulons pas perdre d'un autre côté ce qui nous est donné si largement par les études historiques.

Le prix de numismatique fondé par M. Allier de Haute-roche devait être attribué à un ouvrage de numismatique ancienne. Vous l'avez partagé entre MM. Barclay Head et Percy Gardner. Le premier, dans sa *Chronologie des monnaies de la Béotie*, a établi avec succès les rapports que l'émission de la monnaie présente avec l'histoire locale. La numismatique, entendue de la sorte, éclaire l'histoire et la sème de points de repère d'une remarquable précision. Ainsi, n'est-il pas curieux de voir que, par suite de l'humiliation de Thèbes, après les guerres médiques, l'activité monétaire passe à sa voisine Tanagre? N'est-ce pas une explication, qui arrive à point, de la richesse exceptionnelle que l'on a constatée de nos jours jusque dans la nécropole de cette petite ville? Le *Catalogue des électrotypes du British Museum*, par le même auteur, est, sous sa forme modeste, une véritable histoire de l'art monétaire dans l'antiquité. Le livre de M. Percy Gardner : *Samos et les monnaies samiennes*, sans être aussi méthodique que les précédents, est aussi une étude historique autant que nu-

mismatique, qui contient des faits nouveaux et des rectifications importantes.

La généreuse fondation du baron Gobert, bien qu'elle forme un prix séparé, apporte un puissant renfort au concours des Antiquités nationales, en nous permettant de récompenser efficacement des travaux d'une grande importance, qui intéressent l'histoire politique et littéraire de notre pays.

Parmi les entreprises scientifiques « d'une haute utilité », que l'Académie, dans le programme même de ce prix, signale à l'émulation des savants, se trouve mentionnée la composition d'un dictionnaire historique et critique de l'ancienne langue française. C'est l'immense labeur que s'est imposé, depuis plus de trente ans, avec un rare courage et une remarquable persévérance, M. Frédéric Godfroy. L'Académie, qui n'a pas cessé de suivre avec intérêt cet infatigable travailleur dans l'accomplissement de sa tâche, lui a décerné, dès l'année 1869, une première médaille au concours des Antiquités de la France et tout dernièrement, en 1882, le second prix Gobert. Depuis cette récompense, dans l'espace d'une seule année, la progression du travail accumulé a permis à l'auteur d'ajouter à son œuvre huit livraisons nouvelles et de la pousser jusqu'à la fin de la quatrième lettre de l'alphabet. Ces quatre premières lettres forment déjà la valeur d'environ neuf volumes. Vous avez pensé, Messieurs, que le premier prix Gobert n'était pas une récompense trop élevée pour reconnaître un pareil dévouement à la science.

Cependant vous n'avez pas entendu par là passer outre aux critiques que l'exécution de l'ouvrage et certaines in-

terprétations philologiques qui s'y rencontrent ont pu soulever. Vous avez voulu surtout engager M. Godefroy à poursuivre sans relâche la grande moisson de mots oubliés et de locutions perdues qu'il recueille, non seulement dans les textes littéraires, mais encore à travers les chartes, les comptes et tous les documents imprimés ou manuscrits de notre vieille langue. Vous avez compris que, dans un travail de défrichage aussi vaste, il y avait intérêt à ce qu'il ne se laissât pas attarder par les difficultés de détail, ni décourager par les défauts mêmes de sa méthode. Grâce au parti équitable que vous avez pris, on peut désormais prévoir avec confiance l'achèvement du *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, qui doit assurer à l'étude de nos vieux idiomes un répertoire d'une incomparable richesse.

Le second prix du même concours a été accordé à M. Giry pour son livre sur les *Établissements de Rouen*. L'auteur ne se contente pas de publier, d'après la méthode la plus rigoureuse, le texte latin original de cette importante charte de commune, et d'y ajouter une traduction en langue gasconne et une autre dans le dialecte de l'île d'Oléron : il fait précéder cette publication d'une introduction historique, où il établit d'abord, avec beaucoup de vraisemblance, l'origine rouennaise de ces Établissements; puis il montre qu'ils ont été propagés ensuite dans un assez grand nombre de villes de France, surtout par les rois d'Angleterre, qui les introduisirent dans plusieurs de leurs possessions du Midi, jusqu'à La Rochelle et jusqu'à Bayonne. Le sujet ainsi étendu fournit à l'auteur l'occasion d'étudier les institutions municipales de ces différentes villes et de présenter sur le régime communal, dans ses

rapports avec la royauté et avec la féodalité, des vues d'ensemble qui sont d'un esprit réfléchi et bien armé pour nous donner, sur ces matières, de nouvelles et importantes études.

Des trois questions proposées pour le prix Bordin, une seule a été traitée, celle qui se rapportait justement à la *Numismatique de Samos*; mais elle a été étudiée trop incomplètement pour que cet essai obtienne une récompense et puisse être mis en parallèle avec l'ouvrage étranger auquel vous avez accordé, pour le même sujet, la moitié du prix Allier de Hauteroche. En conséquence, l'Académie retire les deux premiers sujets, et remet seulement au concours, pour l'année 1885, la question sur le *Dialecte parlé à Paris et dans l'Ile-de-France jusqu'à l'avènement des Valois*.

Le prix Stanislas Julien est destiné au meilleur ouvrage relatif à la Chine. Votre commission spéciale, après avoir pris connaissance des différents ouvrages présentés, a fixé son choix sur l'ouvrage intitulé : *L'encre de Chine, son histoire et sa fabrication, d'après les documents chinois*, traduits par M. Maurice Jametel, à qui le prix est décerné. A une interprétation consciencieuse des textes l'auteur a joint des planches très fidèlement reproduites par la gravure héliographique. L'une des curiosités du livre est de voir le nombre incroyable d'opérations successives qu'exige la fabrication de ce produit célèbre. C'est un travail curieux pour la connaissance des procédés industriels dans l'extrême Orient.

Enfin, Messieurs, l'Académie avait à décerner pour la première fois le prix fondé par le marquis de La Grange pour récompenser la publication d'un ancien poème fran-

çais. Les arrérages de deux ans s'étant accumulés et le prix étant double, vous n'avez pas cru pouvoir mieux l'inaugurer qu'en l'accordant à la *Société des anciens textes français*, instituée sous la présidence de notre regretté confrère M. Paulin Paris. Cette récompense collective vise les poésies du moyen âge publiées par la Société pendant les années 1881 et 1882, comme les œuvres d'Eustache Deschamps, d'Élie de Saint-Gilles et beaucoup d'autres également intéressantes : elle offre l'avantage d'atteindre et de réunir, on peut l'affirmer, les savants éditeurs qui auraient pu personnellement se présenter au concours. L'Académie est heureuse en même temps de témoigner par là sa vive sympathie à une association qui rend aux lettres françaises des services signalés.

Les travaux des Écoles d'Athènes et de Rome sont placés sous votre haut patronage scientifique. Le lien qui vous rattache les deux Écoles est d'autant plus étroit que leurs savants directeurs, MM. Le Blant et Foucart, vous appartiennent, et qu'ils mettent tout leur zèle à faire régner parmi nos jeunes missionnaires ces traditions de l'érudition française dont vous avez la garde : l'esprit de saine critique, l'alliance de la méthode et du goût.

Ici, Messieurs, je ne puis m'empêcher de vous faire part de mes impressions récentes et toutes personnelles. Il m'a été donné, après vingt-trois ans, de revoir cette École d'Athènes où j'ai passé quatre années, que je compte parmi les meilleures de ma vie, et j'ai pu me figurer pendant quelques jours que j'y recommençais l'existence d'autrefois. La maison a changé de place ; mais la chose

est restée la même, c'est-à-dire un milieu merveilleux pour l'étude, un séjour enviable entre tous, pour quiconque est épris de l'antiquité. Les pentes du petit mont Lycabette sont bien un peu éloignées et rudes à monter quand il fait grand chaud : en revanche, la vue est incomparable. Il fait vraiment bon travailler au milieu de cette bibliothèque, depuis nous bien accrue, en contemplant devant soi, dans une lumière sans égale, la plaine des oliviers et la magnifique bordure des montagnes de l'Attique. Je plaindrais les jeunes gens qui, appelés à vivre là, pendant un temps trop court, n'apprécieraient pas leur bonheur !

Si j'ai trouvé quelque chose de nouveau dans la vie de l'École, ce sont des améliorations et des progrès : une direction scientifique offrant aux travaux des jeunes gens le point d'appui le plus sûr, un esprit plus méthodique et moins flottant que par le passé, des moyens de travail et d'action beaucoup plus développés ; je veux parler du *Bulletin de correspondance hellénique*, œuvre commune et, pour ainsi dire, quotidienne de l'École, et de la collection des mémoires, où tous les travaux de quelque valeur sont assurés de trouver, dans un délai rapproché, une publicité honorable. Il faut ajouter à cela un champ d'observations et d'études qui ne cesse de s'accroître, des découvertes journalières, de nouveaux musées que nous ne connaissons pas, où s'accumulent de jour en jour les merveilles les plus délicates de l'art grec, à côté des produits les plus étonnants de l'industrie primitive de la Grèce.

L'École elle-même est devenue un musée, grâce aux heureuses explorations de ces derniers temps, mais un musée qui n'est pas trop avare de ses trésors et qui ne

demande qu'à en faire profiter, lorsque le moment est venu, nos grandes collections nationales. Je ne pouvais naturellement y rencontrer les marbres de Délos, qui appartiennent à la Grèce, cette belle suite de sculptures qui ont permis à M. Homolle de reconstituer tout un chapitre de l'histoire de l'art grec et que la France, qui les a découvertes, devrait s'efforcer de posséder au moins par des moulages. Il n'en était pas de même des nombreux objets et surtout des charmantes terres cuites grecques recueillies en Asie Mineure et principalement à Myrina, dans les fouilles conduites avec un rare succès par MM. Edmond Pottier, Salomon Reinach et par leur regretté camarade, M. Veyries. Ces petits monuments avaient pu être rapportés à l'École, formant un ensemble doublement précieux par son unité scientifique. Cependant M. Foucart, répondant à un vœu exprimé naguère par notre Académie, a pensé que la science française en tirerait encore un meilleur parti si la collection était transportée en France et exposée dans nos galeries du Louvre. Sur la proposition qu'il a faite à M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, j'ai été heureux de contribuer, pour une part bien faible, à l'exécution de ce projet vraiment libéral, qui mettra sous les yeux du public les services rendus par l'École d'Athènes.

Parmi ces monuments, vous n'aviez pas encore entendu parler, Messieurs, de ceux qui ont été trouvés en dernier lieu par M. Veyries et dont quelques-uns sont au nombre des produits les plus fins de la fabrique de Myrina. Le *Bulletin* de l'École en reproduira bientôt quelques exemples de choix, à défaut d'un mémoire, que des notes

incomplètes et fatalement interrompues ne permettent plus d'espérer. M. Clère, membre de troisième année, a étendu encore les découvertes de ses devanciers par les fouilles qu'il a exécutées dans la même région, à *Nimroud-Kalessi*, sans doute l'antique *Ægæa*, petite ville où séjourna Thémistocle : les objets d'un caractère particulier qu'il a tirés de la nécropole permettent des comparaisons instructives avec les produits des autres fabriques de la côte d'Asie. Pour être quitte avec nos Athéniens, je dois ajouter que, dans un ordre de recherches différent, M. Engel a étudié de près les collections numismatiques d'Athènes et rédigé un catalogue spécial des plombs de style grec qu'il y a rencontrés.

Après sept années d'une administration pleine de résultats, M. Geffroy a remis à son successeur, M. Le Blant, l'École de Rome en pleine activité. Il avait exprimé quelquefois le désir que l'étude des monuments antiques tînt plus de place dans les préoccupations de nos missionnaires en Italie. La même observation pourrait encore être faite cette année, sans ôter rien au mérite ni à l'importance des travaux de M. Grandjean sur le registre du pape Benoît XI, de M. Digard sur les bulles de Boniface VIII, de M. Fabre sur l'administration des patrimoines de l'Église, de M. Poisnel sur les collections canoniques, de M. de Nolhac sur l'histoire de l'érudition au XVI^e siècle, C'est là une des voies que l'École doit suivre : elle y persévère avec éclat.

M. Diehl s'est attaché dès l'origine à une question d'un haut intérêt, celle des rapports entre l'Orient et l'Occident. Il étudie à la fois les Byzantins en Italie, dans la continua-

tion de son travail sur l'Exarchat de Ravenne, et les Latins à Constantinople, dans un mémoire sur la colonie vénitienne de cette ville; mais il a porté aussi ses recherches sur le terrain de l'art, en explorant les *gravine*, ces grottes à peintures byzantines de l'Italie méridionale. S'il lui manquait la connaissance de l'art byzantin en Orient, il s'est mis en mesure de l'acquérir, par l'heureux parti qu'il a pris de se présenter à l'examen de l'École d'Athènes : le succès qu'il y a obtenu contribuera encore à resserrer les liens qui unissent les deux Ecoles.

D'un autre côté, sous un maître tel que M. Le Blant, M. Grousset a été bien inspiré de se consacrer à l'étude des antiquités chrétiennes, et de commencer, à Rome et dans les villas environnantes, une battue déjà fructueuse. A ces recherches individuelles, il faut ajouter la rédaction commune du recueil des *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, où le directeur compte faire entrer de plus en plus la publication des monuments récemment découverts, pour amener dans les travaux de l'École un juste équilibre. Je m'arrête à ces détails : car vous avez entre les mains le rapport développé de notre confrère, M. Albert Dumont, qui a tant contribué lui-même à l'organisation des Écoles d'Athènes et de Rome, et qui ne cesse de les suivre avec un intérêt à la fois filial et paternel.

Messieurs, ce n'est pas trop que le spectacle de l'activité des jeunes générations pour adoucir la douleur des coups qui viennent de frapper dans nos rangs, enlevant tantôt à une branche de nos études, tantôt à l'autre, des maîtres respectés. En présidant pour vous la séance annuelle de

l'Institut, j'ai déjà rendu un suprême hommage aux deux confrères que nous avons perdus cette année, au savant orientaliste M. Defrémery, à M. Laboulaye, l'éloquent historien du droit ; mais je ne veux pas terminer ce discours sans saluer encore une fois, au milieu de notre Académie, qui fut leur famille plus intime, ceux qui sont tombés en dignes serviteurs de la science !